

Nouvelles du Réseau

Numéro 4

Réseau juridique canadien VIH/sida

Avril 2000

Le juge Krever et VANDU à l'a.g.a. du Réseau

L'honorable Horace Krever et un représentant du Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU) prononceront les discours programmes qui donneront le coup d'envoi à l'assemblée générale du Réseau, le 16 juin 2000 à Toronto. Inutile de vous présenter le juge Krever, qui est bien connu notamment pour avoir dirigé la Commission d'enquête sur le système d'approvisionnement en sang au Canada. Quant à VANDU, c'est possiblement le groupe d'utilisateurs de drogue le plus établi, au Canada, dirigé par des utilisateurs et ex-utilisateurs. Après les exposés, on réserve une bonne période pour les questions et la discussion. Une soirée à ne pas manquer! Soyez aussi des nôtres le dimanche 18 juin, pour les ateliers de perfectionnement des compétences – des ateliers sur les vaccins, le dépistage rapide, l'accès aux traitements dans les pays en développement, l'injection de drogue, etc. Pour information, écrivez à Anne Renaud, à arenaud@aidslaw.ca ou téléphonez-lui au (514) 397-6828 (poste 222).

Dépistage rapide : lancement du rapport du Réseau

Le 22 mars 2000, le Réseau a lancé son rapport sur le *Dépistage rapide du VIH aux points de services : questions juridiques et éthiques*, à peine une semaine après que Santé Canada ait donné à BioChem Immunosystèmes inc. l'autorisation de vendre au Canada la première trousse de dépistage rapide du VIH, qui procure un résultat en 15 minutes. Le rapport adresse 23 recommandations aux responsables fédéraux et provinciaux/territoriaux des politiques, aux professionnels de la santé ainsi qu'à leurs associations et instances de réglementation, et aux intervenants en test/counselling et en santé publique. Ce rapport rédigé par Richard Elliott et Ralf Jürgens est le résultat d'une vaste consultation et des contributions de près de 50 participants à un atelier national de deux jours tenu à Toronto (21-22 janvier 2000).

Dans son rapport, le Réseau incite les gouvernements provinciaux et territoriaux à utiliser leurs pouvoirs de réglementation pour assurer que les trousses de dépistage rapide du VIH ne soient disponibles que « dans les situations et conditions où leurs bénéfices ont le plus de chances de se concrétiser et leurs préjudices, d'être prévenus », tout en soulignant que les politiques canadiennes relatives au test du VIH « ne doivent pas être dictées par la technologie, mais par la réflexion aux risques et bénéfices possibles, appuyée par des recherches fiables. »

Le rapport et les recommandations ont suscité un vif intérêt médiatique – tant dans la presse écrite qu'à la radio et à la télé. Elliott et Jürgens ont donné plusieurs entrevues à la télé, notamment à CBC, CTV et Global, et sur les ondes de radios nationales et régionales, comme Radio-Canada et CBC; plusieurs articles de journaux ont été publiés, notamment à la une du *Devoir* et du *Globe and Mail*, et dans *La Presse* du samedi suivant.

Le lancement du rapport n'est que l'amorce du travail. Il est à présent essentiel d'assurer que le test, qui comporte certains bénéfices potentiels, soit utilisé seulement en présence de counselling approprié et lorsque les personnes qui reçoivent un résultat de dépistage positif ont une garantie d'accès à une confirmation accélérée. Le Réseau veillera à la mise en pratique des recommandations et, en général, à une réaffirmation de l'engagement du Canada à un test du VIH *de qualité*.



CANADIAN RÉSEAU
HIV/AIDS JURIDIQUE
L E G A L CANADIEN
NETWORK VIH-SIDA



La Stratégie
canadienne
sur le VIH/sida

Publié par le Réseau juridique canadien VIH/sida.
Financé par la Division des politiques, de la coordination
et des programmes sur le VIH/sida, Santé Canada,
dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

Sommaire

Les derniers seront les premiers.....	2	Autres échos du Réseau.....	7
Accroître la capacité.....	3	Dates à retenir.....	7
Soins, traitements et soutien.....	4	Commentaires et réactions.....	8
Nouvelles des projets.....	5	Nouvelles ressources.....	8



Nouvelles du Réseau

Nouvelles du Réseau sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida et favorise le partage d'information entre ses membres. Il est publié tous les quatre mois par le Réseau juridique canadien VIH/sida.

La soumission d'articles par des membres du Réseau, concernant leurs propres activités dans les domaines du droit, de l'éthique et des droits de la personne liés au VIH/sida, est appréciée et encouragée. Veuillez transmettre toute suggestion d'article ou de note, sous forme électronique, à Anne Renaud :

Nouvelles du Réseau

Réseau juridique canadien VIH/sida
484, rue McGill (4^e étage)
Montréal QC H2Y 2H2
Tél. : (514) 397-6828
Télec. : (514) 397-8570
Courriel : arenaud@aidslaw.ca

© Réseau juridique canadien VIH/sida 2000. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire du matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées. La rédaction demande que lui soit fourni un exemplaire des publications dans lesquelles des extraits de la présente publication sont utilisés.

ISSN 1488-0997

Financé par la Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida, Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de Santé Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.

Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau est un organisme de charité engagé dans l'éducation, l'analyse juridique et éthique et le développement de politiques. Nous faisons la promotion de réactions au VIH/sida qui :

- mettent en œuvre les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne;
- respectent les droits des personnes vivant avec le VIH/sida et de celles autrement affectées;
- favorisent les efforts de prévention du VIH;
- favorisent les soins, le traitement et le soutien des personnes vivant avec le VIH/sida;
- réduisent les conséquences négatives du VIH pour les individus et les communautés; et
- luttent contre les facteurs économiques et sociaux qui accroissent la vulnérabilité au VIH/sida et aux violations des droits de la personne.

Nous produisons et favorisons l'accès à une information et une analyse précises et à jour sur les questions d'ordre juridique, éthique et de politiques soulevées par le VIH/sida, au Canada et au palier international. Nous consultons et donnons la parole à nos membres et à une variété de participants, notamment des communautés de personnes vivant avec le VIH/sida, dans l'identification, l'analyse et la réaction à ces questions et nous relierons des gens dont le travail ou les préoccupations les concernent. Nous reconnaissons les implications globales de l'épidémie et nous intégrons cette perspective à notre travail.

Le Réseau est partenaire du AIDS Law Project de l'Afrique du Sud. Il est établi à Montréal et est ouvert aux nouveaux membres. Pour information sur l'adhésion, contacter Anne Renaud : <arenaud@aidslaw.ca>.

Les derniers seront les premiers

L'organisation du satellite d'une journée par le Réseau juridique et le AIDS Law Project d'Afrique du Sud (ALP), sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne, va bon train en prévision de la XIII^e Conférence internationale sur le sida (Durban, 2000). En janvier, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) s'est joint au Réseau et à l'ALP, en tant que co-parrain de cet événement, qui donnera aux participants des pays en développement et des pays industrialisés une occasion d'aborder en détail un certain nombre de questions concrètes : accès aux traitements, enjeux juridiques et éthiques pertinents aux vaccins, droit criminel et VIH/sida; vulnérabilité des femmes et rôle du droit. Comme on le sait, les conférences mondiales sur le sida n'offrent généralement pas l'occasion d'avoir des discussions approfondies, vu la formule axée sur des séances composées de brefs exposés sur de nombreux sujets. On mettra l'accent sur les stratégies légales propices à faire progresser les droits humains des personnes les plus vulnérables au VIH/sida et à la discrimination : les personnes de pays en développement et celles qui, même dans les pays industrialisés, sont aux prises avec la pauvreté, la marginalisation et une situation de risque élevé devant le VIH/sida.

Quatre documents seront présentés en plénière et on allouera du temps aux questions et à la discussion, après chaque exposé. Le reste de la journée sera consacré à des ateliers en petits groupes pour explorer de plus près les quatre thèmes centraux et élaborer des stratégies pour favoriser la compréhension et l'avancement vers la résolution des questions complexes en jeu. Si le financement le permet, les plénières d'ouverture et de clôture seront traduites simultanément en français/anglais et les ateliers pourraient se dérouler en français, espagnol et anglais. Les quatre documents seront transmis aux participant-e-s à l'avance. Des versions révisées à l'issue des discussions seront déposées sur le site Web du Réseau juridique à www.aidslaw.ca et publiées dans un numéro spécial conjoint du *AIDS Law Project Newsletter* et du *Bulletin canadien VIH/sida et droit*.

Déjà en mars 2000, plus de 70 personnes de toutes les régions du globe s'étaient inscrites et plusieurs personnes ressources et conférenciers de renommée avaient confirmé leur venue, comme l'honorable Yvonne Mokgora, juge à la Cour constitutionnelle de l'Afrique du Sud, qui prononcera le discours d'ouverture; l'honorable Edwin Cameron, juge à la même cour, à qui on a confié la discussion de clôture; sans oublier le ministre canadien de la Santé, Allan Rock, et le D^r Peter Piot, de l'ONUSIDA, qui ont été invités à prononcer un bref discours à l'ouverture.

Les parrains de l'événement sont notamment l'ONUSIDA, Santé Canada (Division du VIH/sida et Direction des affaires internationales), le Service correctionnel du Canada, l'United States Agency for International Development (USAID), l'Open Society Initiative for Southern Africa, la Swedish International Development Agency (SIDA), l'Office of HIV/AIDS Research, National Institutes of Health (NIH) et le Futures Group International.

Le nombre de participants a été limité à cent et sera atteint rapidement. Pour information et inscription, visitez le site Web du Réseau juridique à www.aidslaw.ca ou contactez Glen Bugg à gbugg@aidslaw.ca ou au (514) 397-6828 (poste 226). Le coût d'inscription est de 75\$CDN ou 50\$US.



Accroissement de la capacité en droit, éthique et droits de la personne

En janvier 2000, Theodore de Bruyn a remis sa version finale d'un plan pour des initiatives d'accroissement de la capacité relativement aux questions juridiques, éthiques et de droits de la personne soulevées par le VIH/sida. Comme on l'expliquait plus en détail dans *Nouvelles du Réseau #2* (p. 3-4), les participants à la consultation de 1998 sur ces questions avaient identifié « la nécessité d'affirmer et de consolider le rôle central du Réseau juridique en matière de droit, d'éthique et de droits de la personne », tout en exprimant la nécessité de renforcer la capacité d'autres organismes d'entreprendre des activités dans ce secteur de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida. Comme suite à la demande de Santé Canada, le Réseau a mené une enquête plus poussée sur la nécessité et la faisabilité d'accroître la capacité des organismes communautaires et des avocats de s'attaquer à ces questions. La démarche s'est composée notamment d'entrevues avec des personnes choisies, d'une ébauche de plan qui a fait l'objet de discussions à un atelier national et qui a été distribuée à plusieurs individus, pour commentaires, puis d'un plan final assorti d'un cadre pour les activités à venir. Le plan aborde :

- les activités et contraintes actuelles relatives aux travaux sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne soulevées par le VIH/sida;
- les principes directeurs pour l'accroissement de la capacité;
- un cadre pour l'accroissement de la capacité au sein des organismes et réseaux communautaires;
- un cadre pour l'accroissement de la capacité chez les avocats; et
- des suggestions pour rehausser la sensibilisation d'autres intervenants aux questions juridiques, éthiques et de droits de la personne.

On y propose diverses activités concrètes qui pourraient être amorcées pour concevoir des initiatives pertinentes à l'intention des organismes communautaires, notamment :

- organiser des ateliers régionaux de deux jours avec le personnel d'organismes locaux pour rehausser la sensibilisation au lien entre les droits de la personne et le VIH/sida; identifier la capacité d'aborder les questions juridiques, éthiques et de droits humains; examiner des façons d'accroître la capacité; et identifier des mécanismes pour continuer les échanges et la planification; et
- examiner les manuels de ressources sur les services sociaux, les services de santé et la planification testamentaire ou successorale dans chaque province pour évaluer : l'état des ressources actuelles; le besoin de ressources supplémentaires; la possibilité d'élaborer un manuel dans lequel serait regroupée l'information pancanadienne et provinciale; les besoins en formation pour faciliter l'utilisation du manuel par les intervenants de promotion et de défense des droits et intérêts ou les travailleurs de soutien; et les solutions de rechange à cette approche.

Le plan propose aussi plusieurs activités pour commencer à développer la capacité d'avocats et de techniciens du droit, et pour

resserrer les liens entre les organismes communautaires, la profession légale et le Réseau juridique. En particulier :

- que le Réseau juridique établisse un groupe de travail d'avocats et de techniciens en droit, pour donner des conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action sur les manières d'échanger de l'information, de collaborer dans des dossiers et d'élaborer du matériel éducatif;
- que Réseau juridique poursuive son projet d'établir un serveur de listes (*listserv*) pour faciliter l'échange d'information entre avocats, techniciens en droit et autres, sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne liées au VIH/sida au Canada;
- que le Réseau juridique et la Société canadienne du sida (SCS) poursuivent leurs projets d'établir un comité du contentieux, de réserver de l'argent pour des causes types et pour fournir du soutien aux avocats qui s'occupent de causes types;
- que le Réseau juridique envisage d'élaborer et de tenir à jour un répertoire d'avocats et de témoins experts;
- que le Réseau juridique, en collaboration avec l'Association du Barreau canadien, envisage de coordonner un projet pour l'élaboration de modules sur les questions liées au VIH/sida, pour les cours des facultés de droit et les cours de formation professionnelle des barreaux;
- que le Réseau juridique, en collaboration avec le groupe de travail et des organismes pancanadiens du sida, identifie des occasions d'organiser des ateliers satellites à des assemblées annuelles abordant le droit, les droits de la personne ou le VIH/sida et où l'on traite de questions juridiques, éthiques et de droits de la personne liées au VIH/sida.
- que les avocats reconnus par la profession juridique au Canada, pour leur travail en matière de VIH/sida, soient invités à contribuer à des événements lors d'assemblées annuelles de la profession juridique (par exemple, l'assemblée annuelle de l'Association du Barreau canadien), pour sensibiliser les gens aux questions juridiques liées au VIH/sida; et
- que des avocats participent aux ateliers régionaux de deux jours suggérés comme l'une des prochaines étapes d'accroissement de la capacité au sein des organismes communautaires.

Le Réseau juridique a déjà commencé à mettre en œuvre certaines activités proposées dans le plan.



Notamment, nous progressons dans la création d'un *listserv* pour faciliter l'échange d'information entre avocats, techniciens juridiques et autres intervenants au Canada. Le mécanisme sera lancé à l'automne. De plus, le Réseau juridique et la SCS ont mis sur pied leur comité conjoint de contentieux, qui s'est réuni une première fois le 17 février 2000. En outre, comme on l'a mentionné dans *Nouvelles du Réseau #3*, le Réseau a commencé à compiler une liste d'avocats qui ont de l'expérience dans le domaine du VIH/sida – elle sera publiée cet automne; et un volet Perfectionnement a été ajouté au programme de notre assemblée générale de 2000, à Toronto.

Ce plan aidera aussi à la planification du Réseau, pour plusieurs années. Cependant, le progrès dépend de l'initiative et de la participation de plusieurs individus et organismes. Le Réseau souhaite des partenariats qui rehaussent la capacité des organismes communautaires de travailler sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne, tout en éduquant les intervenants de la profession légale au sujet du VIH/sida. De plus, au cours des mois à venir, le Réseau collaborera avec Santé Canada afin que les fonds nécessaires soient octroyés à d'autres activités proposées.

Pour plus de renseignements : Richard Elliott, relliott@netrover.com ou au (416) 595-1666.

Soins, traitements et soutien : comité consultatif national

Notre projet sur les soins, les traitements et le soutien a maintenant son comité consultatif national. Les représentants d'organismes sont : James Kreppner (Réseau canadien sur les essais VIH), Christian Laforce (Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements), Renee Masching (Réseau canadien autochtone sur le sida), Tim Rogers (RCITS) et Gerard Yetman (Société canadienne du sida). Les membres à titre individuel sont : Patricia Balogh (Ontario HIV Treatment Network), Pierre Desmarais (Société canadienne d'hémophilie), Janet Dunbrack (Association canadienne des soins palliatifs), Diane Fillion (Association canadienne des infirmières et infirmiers en sidologie), Bob Mills (Groupe de travail canadien VIH et réinsertion sociale), Perry Schatz (Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le sida).

La raison d'être de ce comité est d'assurer que l'on consulte et reçoive les commentaires et idées des personnes vivant avec le VIH/sida, d'un certain nombre d'organismes partenaires clés et d'individus d'horizons diversifiés qui détiennent de l'expertise dans divers aspects des soins et traitements pour le VIH/sida. Des membres du comité consultatif affiliés à des organismes nationaux du domaine du VIH/sida (SCS, CCSAT, RCAS, RCITS et RCEV) siègent au comité à titre de représentant-e-s de ces organismes, assurant un lien officiel entre le Réseau juridique et leur organisme respectif, aux fins de ce projet. D'autres siègent au comité en leur qualité personnelle d'expert dans les diverses facettes des soins, des traitements et du soutien pour le VIH/sida, sans égard à toute affiliation institutionnelle ou organisationnelle.

Les membres du comité se sont réunis pour la première fois, les 3-4 mars 2000 à Toronto. Un certain nombre d'autres experts en soins, traitements et soutien se sont joints à eux et ont fait part de leurs avis quant aux questions prioritaires pour ce secteur d'intervention et propices à une analyse juridique et éthique du Réseau.

Un document préparé par Richard Elliott, *An Assessment of Options for Future Work on Legal and Ethical Issues Related to HIV/AIDS Care, Treatment and Support*, a servi à :

- présenter un aperçu du travail effectué à date par le Réseau juridique, concernant des questions juridiques et éthiques liées au VIH/sida, parmi lesquelles plusieurs ont des ramifications pertinentes au domaine « soins, traitements et soutien »;
- identifier des domaines dans lesquels le Réseau juridique a entrepris, ou prévoit entreprendre, du travail d'analyse de questions juridiques et éthiques liées aux soins, aux traitements et au soutien; et
- identifier des domaines auxquels sont liées des dimensions juridiques et éthiques abordées par des organismes nationaux ou des projets nationaux (ou d'autres grands organismes ayant initié des projets spécifiques ou des programmes) dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida;

afin que les participants à la discussion partent d'une compréhension commune des questions déjà abordées ou en voie de l'être. L'autre fonction principale du document était d'identifier de possibles questions « de soins, traitements et soutien » pour lesquelles une analyse éthique et juridique serait utile à l'évolution des lois, politiques et normes de pratique, dans la protection des droits de personnes vivant avec le VIH/sida, et dans la tâche de faciliter l'accès à des soins, des traitements et du soutien. Les questions suivantes ont été abordées :

- recherche clinique – questions juridiques et éthiques (pays en développement; consentement éclairé);



- sécurité des médicaments (processus accélérés d'approbation; participation du public au processus d'évaluation de médicaments; publicité ciblant directement le consommateur; utilisation « non étiquetée » de médicaments homologués; surveillance post-homologation);
- prix des médicaments et propriété intellectuelle (établissement domestique des prix; brevets obligatoires et importation parallèle);
- invalidité et soutien du revenu – aide sociale et prestations d'assurance privée;
- assurance et VIH/sida (lois sur les droits de la personne et la discrimination; prestations « du vivant de l'assuré » et ententes viatiques; biais systématiques contre les personnes vivant avec le VIH/sida dans les lois sur l'assurance et dans la pratique);
- assurance médicaments;

- marijuana à des fins médicales;
- transplantation d'organes et infection à VIH;
- traitement du VIH/sida dans les prisons (détenus transgenre; accès à l'échange de seringues et à l'entretien à la méthadone, etc.); et
- vie privée et confidentialité des renseignements personnels en matière de santé (et autres).

Partant des points de vue et commentaires formulés à l'atelier, le Réseau procédera maintenant à la sélection d'un thème, pour analyse approfondie en 2000-2001.

Pour plus de renseignements : Richard Elliott, relliott@netrover.com ou au (416) 595-1666.

Nouvelles des projets

Injection de drogue et VIH/sida : questions juridiques et éthiques

Le lancement de notre rapport, des documents de fonds et des feuillets d'information sur les questions juridiques et éthiques liées à l'injection de drogue et au VIH/sida, ne marquait évidemment pas la fin du travail dans ce domaine. Nous poursuivons la distribution des documents, qui sont l'objet d'une telle demande que nous avons commandé une réimpression de 2 000 exemplaires; nous recevons encore des lettres en réponse à notre demande de commentaires et réactions; nous avons présenté des exposés dans deux réunions de conseils d'administration d'organismes à Toronto, le Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le sida (PASAN) et le Comité sida de Toronto (ACT), qui ont exprimé officiellement leur appui aux recommandations formulées dans le rapport; et nous avons fait état du rapport et de ses recommandations à une réunion des représentants de tous les comités fédéraux/provinciaux/territoriaux dont le mandat recoupe l'injection de drogue (à Vancouver, le 31 janvier 2000).

D'autres activités de suivi aux recommandations sont au programme des prochains mois, dans l'attente de la réponse officielle du ministre Rock, attendue d'ici la fin de juin.

Pour information : Ralf Jürgens, à ralfj@aidslaw.ca ou au (514) 397-6828 (poste 223).

Thérapies complémentaires et soins pour le VIH : une perspective éthique

La portée et le contenu de ce projet amorcé en février 1999 (voir *Nouvelles du Réseau #1*) sont en révision. Initialement conçu comme un projet plutôt restreint consistant à publier un bref document, le projet se poursuivra maintenant pendant l'année budgétaire 2000-2001. Le document subira d'autres modifications importantes et le Réseau pourrait organiser un atelier afin de recueillir plus de commentaires à cet effet, au début de l'automne. La publication du document est maintenant prévue pour le début de

2001, dans le cadre d'une série de documents du Réseau au sujet de questions de soins, traitements et soutien. Pour information : Ralf Jürgens, à ralfj@aidslaw.ca ou au (514) 397-6828 (poste 223).

Richard Elliott siège au Comité consultatif national sur les thérapies complémentaires et les soins intégrés, qui s'est réuni les 25-26 mars 2000 pour conseiller la Société canadienne du sida dans l'organisation d'un forum national (prévu à l'automne 2000) au sujet de diverses questions liées aux thérapies complémentaires, sur le plan de la recherche, de la réglementation, de la fourniture et de l'accessibilité.

Questions soulevées par l'éventualité de vaccins

Le document sur les questions juridiques et éthiques liées au développement et à l'éventualité d'un vaccin contre le VIH ou le sida sera prêt sous peu; on le distribuera pour commentaires et suggestions. Entre-temps, David Thompson continue de présenter des conclusions préliminaires, à l'occasion de séminaires sur le sujet – le plus récent ayant été à Montréal, le 21 mars 2000. Il animera aussi un atelier de perfectionnement des compétences, le 18 juin 2000, à l'a.g.a. du Réseau juridique. En outre, les vaccins seront l'un des quatre thèmes de discussion au satellite que le Réseau juridique organise en collaboration avec le AIDS Law Project de l'Afrique du Sud, à Durban, le 7 juillet 2000 (pour information sur cet événement et l'inscription, voir *Les derniers seront les premiers*, supra).



VIH/sida en prison

Nous poursuivons nos activités dans ce domaine. Entre autres, Ralf Jürgens a présenté un exposé sur le VIH/sida et les prisons, le 4 février 2000, lors d'un séminaire de l'organisme montréalais GAP-vies, qui offre des services à la communauté haïtienne. Ralf a aussi publié deux nouveaux articles :

- « Harm reduction inside and out : Controlling HIV in and out of correctional institutions » (coauteurs : Juarlyn Gaiter, Ken Maier et Amber Hollibaugh), dans *The AIDS Reader*, 2000, 10(1) : 45-53; et
- « HIV/AIDS and drug use in prisons : moral and legal responsibilities of prisons », dans David Shewan, John B. Davies, *Drug Use and Prisons : An International Perspective*, Amsterdam, Harwood Academic Publishers, 2000 (aux p. 1-26).

Pour information ou copie des articles, contactez Ralf à ralfj@aidslaw.ca ou au (514) 397-6828 (poste 223).

Droit criminel et VIH/sida

Conscient de l'expertise du Réseau juridique dans ce domaine, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a confié au Réseau, en janvier 2000, le contrat de développer un document d'options de politiques pour l'ONUSIDA, sur le rôle du droit criminel dans la réaction au VIH/sida, et de préparer une bibliographie détaillée sur ce thème. Le travail se poursuivra jusqu'à l'automne 2000.

De plus, le Réseau juridique prépare un document sur le droit criminel et le VIH/sida qui servira de base aux discussions sur ce thème lors du satellite qu'il co-organise à Durban (7 juillet 2000). Ce document sera déposé sur le site Web du Réseau en juin, de même que les autres documents préparés pour le satellite.

En outre, Richard Elliott a présenté d'autres exposés sur l'analyse du Réseau au sujet de l'importance de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Cuerrier*, notamment à l'occasion de la conférence Opening Doors (Toronto, février 2000); et on surveille les développements en droit criminel canadien.

Prostitution et VIH/sida

Nous publierons sous peu un répertoire de 20 à 30 ressources essentielles ainsi qu'une mise à jour de la bibliographie annotée et de l'enquête bibliographique sur la prostitution et le VIH/sida. Pour ce projet, amorcé dans le cadre de notre bibliographie annotée et enquête bibliographique d'abord publiée en 1995 (voir <<http://www.aidslaw.ca/biblio/c-21F.html>>), nous avons créé un comité d'examen par les pairs qui se compose de quatre experts : Claire Thiboutot et Dan Allman, du Canada, Sue Metzenrath, de l'Australie, et Priscilla Alexander, des États-Unis.

Pour information : Maria Nengeh Mensa, à mnmensah@aidslaw.ca ou au (514) 397-6828 (poste 224).

Formulaire de don au Réseau juridique canadien VIH/sida

Oui! Je veux faire un don pour contribuer à l'important travail du Réseau juridique.

Je joins mon don de : 25 \$ 50 \$ 75 \$ 100 \$ Autre _____ \$ (Extérieur du Canada : paiement en devise américaine. Merci.)

Paiement par carte Visa : no de carte _____ Date d'expiration _____

Titulaire de la Carte _____ Signature _____

Je sois un chèque/mandat à l'ordre du Réseau juridique canadien VIH/sida. Veuillez me faire parvenir une facture.

Nom _____ Fonction _____

Adresse _____ Code postal _____

Téléphone (Jour) _____ Téléphone (Soir) _____

Télécopieur _____ Courriel _____

Réseau juridique canadien VIH/sida, 484, rue McGill, bur. 400, Montréal, QC H2Y 2H2 Tél. : (514) 397-6828 Téléc. : (514) 397-8570
Courriel : info@aidslaw.ca Site web : www.aidslaw.ca Tous les donateurs qui sont admissibles recevront un reçu pour fins d'impôt pour un don de 10\$ et plus.



Autres échos du Réseau

Le Réseau participe à l'Appel à l'action pour les enfants affectés par le VIH/sida

En décembre 1999, le Réseau juridique s'est joint à la Coalition interagence sida et développement (CISD), au Réseau canadien autochtone sur le sida, à la Société canadienne du sida, à l'Association canadienne des infirmières et infirmiers en sidologie, à l'Association canadienne de santé publique, à la Société canadienne de santé internationale, au Réseau national VIH/sida pour les enfants, adolescents et familles, et à l'Unit for Research and Education on the Convention for the Rights of the Child (Université de Victoria), à titre de membre fondateur du Comité ad-hoc pour une réaction globale aux enfants affectés par le VIH/sida. Avec les autres membres du comité, nous avons participé à la préparation de l'*Appel à l'action pour les enfants affectés par le VIH/sida*, une initiative pour rehausser la conscientisation et l'engagement à l'égard des enfants et familles affectés par le VIH/sida dans les pays en développement et au Canada. Nous avons aussi participé au coup d'envoi de cet appel, qui s'est donné en conférence de presse, à Ottawa, le 2 février 2000. Dans les mois à venir, nous maintiendrons notre implication auprès de ce comité qui travaille à établir son agenda. Pour plus d'information sur le comité et l'*Appel à l'action*, visitez la CISD sur son site Web, <www.icad-cisd.com>.

Lettre à la ministre McLellan relativement au projet de loi C-244

Le 13 janvier 2000, le Réseau juridique a fait parvenir à l'honorable Anne McLellan, ministre de la Justice, une lettre exprimant des préoccupations à l'égard du projet de loi C-244 (la *Loi sur le prélèvement d'échantillons de sang*), présenté en première lecture le 18 octobre 1999 en tant que projet de loi émanant d'un député. Ce projet de loi propose de permettre de contraindre des personnes à un test sanguin pour le VIH ou l'hépatite B ou C lorsqu'un agent de la paix, un pompier ou autre employé de services d'urgence ou professionnel de la santé peut avoir été exposé à un risque de transmission de ces virus. Le projet de loi propose aussi l'emprisonnement pour une période maximale de 6 mois de toute personne qui refuserait de subir le test qu'ordonnerait un tribunal.

Dans notre lettre, nous avons fait part à la ministre de notre opinion à l'effet qu'une telle loi n'est ni nécessaire, ni conforme aux principes de l'éthique et du droit constitutionnel. Nous avons demandé à la ministre McLellan de voir à ce que son gouvernement n'appuie ni ce projet de loi ni aucune autre législation qui viserait à imposer le test du VIH.

Pour recevoir copie de la lettre du Réseau à la ministre, contactez Éric Nolet à enolet@aidslaw.ca et pour de plus amples renseignements sur les problèmes inhérents au projet de loi C-244, écrivez à Richard Elliott à relliott@netrover.com

Centre de documentation

Depuis le 1 juin 1999, le Réseau ouvre au grand public les portes de son Centre de documentation. Depuis, nous recevons un flot constant de demandes d'information, principalement en ce qui concerne la discrimination et le VIH; les soins, traitements et soutien; les questions de travail; le droit criminel; la vie privée et la confidentialité; les enfants et les jeunes; l'usage de drogue; et le test de sérodiagnostic.

Plus de 1 800 documents sont catalogués dans la base de données du centre; plusieurs autres s'y ajoutent encore.

Pour information : Maria Nengeh Mensah, à mmmensah@aidslaw.ca ou au (514) 397-6828 (poste 224).

Site Web

Le nombre de clics et de fichiers visualisés sur notre site Web <www.aidslaw.ca> continue de croître – on a enregistré plus de 4 500 clics pendant la journée du lancement de notre rapport sur le dépistage rapide, et le mois de mars s'achève avec plus de 70 000 clics mensuels. Nous sommes en train de revoir le design du site, pour le rendre encore plus convivial. Surveillez la nouvelle formule, qui sera prête pour l'a.g.a., en juin!

Recrutement fructueux

Novembre 1999 marquait le début de notre toute première campagne de recrutement. De 77 membres à ce moment, nous en avons à présent 126, soit 58 organismes et 68 individus. Nous souhaitons la bienvenue à toutes et tous!

Dates à retenir

Toronto, 25-28 mai 2000 : Conférence nationale sur les femmes et le VIH/sida

Le Réseau fait partie des partenaires nationaux du programme de cette conférence. Le volet consacré aux questions juridiques, éthiques et de politiques publiques comprendra des exposés sur :

- l'injection de drogue et le VIH/sida : questions juridiques, éthiques et de droits de la personne;
- le sérodiagnostic du VIH et la confidentialité;
- le sérodiagnostic du VIH pendant la grossesse;
- les droits de la personne et le VIH/sida;
- le travail du sexe : questions juridiques et éthiques, droits de la personne et ressources sur la prostitution;

- après *Curier* : le droit criminel et la non-divulgence de la séropositivité;
- le dépistage rapide du VIH aux points de services : questions juridiques et éthiques;
- *Crier dans le vent* – promouvoir la santé des femmes dans les prisons du Canada;
- *S'impliquer* – un plan d'action pour la promotion des intérêts des femmes dans le contexte du VIH;
- la réalité de la réduction des méfaits dans la vie des femmes; et
- les femmes séropositives dans les médias.

Pour de plus amples renseignements, contactez l'équipe des événements de la Société canadienne du sida, au 1-877-998-9991.



Toronto, 16-18 juin 2000 : Assemblée générale annuelle du Réseau juridique

Le juge Krever et une représentante du Vancouver Area Network of Drug Users prononceront les discours programmes. On consacre aussi une journée entière au perfectionnement des compétences et aux questions d'actualité liées au droit, à l'éthique et aux droits de la personne, dans le contexte bien sûr du VIH. Pour information : Anne Renaud, à arenaud@aidslaw.ca ou au (514) 397-6828 (poste 222).

Durban, 7 juillet 2000 : Les derniers seront les premiers – Thèmes légaux cruciaux et VIH/sida

Le Réseau et le AIDS Law Project de l'Afrique du Sud organisent une rencontre satellite d'une journée sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne, à Durban, juste avant l'ouverture de la Conférence internationale sur le sida (AIDS 2000). Voir *supra*, pour détails.

Montréal, 29 juillet 2000 : Symposium VIH/sida de l'Association canadienne des travailleurs sociaux

Un symposium d'un jour, juste avant l'ouverture du congrès conjoint de l'International Federation of Social Workers et de l'International Association of Schools of Social Work. Les participants mettront en partage des leçons apprises et des méthodes éprouvées, de même que les défis qui subsistent dans le progrès des droits des personnes vivant avec le VIH ou le sida. Ce travail contribuera au développement d'un manifeste international du travail social, en matière de VIH, qui pourra servir de guide concret pour l'action en travail social en vue de l'application de la *Déclaration du Sommet de Paris* sur le sida. Le Réseau juridique est représenté par Anne Renaud et Ralf Jürgens, au comité de planification de ce symposium.

Pour plus d'information, écrivez à l'Association canadienne des travailleurs sociaux, à [<casw@casw-acts.ca>](mailto:casw@casw-acts.ca).

Nouvelles ressources

Ces ressources publiées par le Réseau juridique sont maintenant disponibles :

- *Dépistage rapide du VIH aux points de services : questions juridiques et éthiques*
- *Feuilles d'information sur le sérodiagnostic du VIH*
- *Accroître la capacité de s'attaquer aux questions juridiques, éthiques et de droits de la personne liées au VIH/sida au Canada*

Ces documents et plusieurs autres publications du Réseau sont disponibles sur notre site Web à [<www.aidslaw.ca>](http://www.aidslaw.ca) ou auprès du Centre canadien de documentation sur le VIH/sida, tél. (613) 725-3434, téléc. (613) 725-9826, courriel [<aidslaw@cpa.ca>](mailto:aidslaw@cpa.ca).

Pour une liste complète de nos publications : Éric Nolet au (514) 397-6828 (poste 227).

Commentaires et réactions



Je veux aussi exprimer mes remerciements pour les rapports approfondis et les documents de fond que votre organisme publie depuis quelques années, au sujet du VIH/sida. En particulier, VIH/sida et prisons : rapport final, a été très utile pour rehausser notre sensibilisation à ce sujet et pour le développement de nos politiques dans ce domaine. [trad.]

- Gord Mackintosh, ministre de la Justice et Solliciteur général du Manitoba, 10 janvier 2000

Le Collège québécois des médecins de famille entérine entièrement toutes les recommandations de votre rapport final.

- Johanne Blais, présidente du Collège québécois des médecins de famille, dans sa lettre de réaction à *L'injection de drogue et le VIH/sida : questions juridiques et éthiques*, 3 février 2000

Merci pour votre travail formidable, une fois de plus, dans la compilation, la recherche et la distribution de ce rapport fort nécessaire. [trad.]

- Anne-Marie DiCenso, Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le sida, dans sa lettre de réaction à *L'injection de drogue et le VIH/sida : questions juridiques et éthiques*, 18 janvier 2000

Le ministère de la Justice de la Saskatchewan se servira de cette information comme d'un guide, dans le développement de politiques relativement au système de justice pénale et aux individus impliqués dans l'injection de drogue. [trad.]

- Chris Axworthy, ministre de la Justice et Solliciteur général de la Saskatchewan, dans sa lettre de réaction à *L'injection de drogue et le VIH/sida : questions juridiques et éthiques*, 11 janvier 2000